

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 15 [i.e. 11]

Nachruf: M. Frédéric de Gingins
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les autres, trônent, d'un côté, la *seille* (le seau) qui contient la provision d'eau dans laquelle nage la *casse jaune*, et de l'autre, la *grolette*¹ et la *cassoton*.

A l'une des planches de sapin qui forment les côtés du dressoir, sont suspendus la brillante bassinoire et l'ustensile précieux qui sert à la torréfaction du café, et de l'autre sont fixés le plat à barbe et le couteau multiple qu'on emploie à diviser les raves en ces charmants filets blancs dont on fait la *compote*. Enfin, sous le dressoir, et reposant sur le carrelage, sont alignées symétriquement et par rang de capacité, toutes les marmites dont on a une ample collection.

Vis-à-vis du dressoir est un buffet vitré où se tient, sous clef, la vaisselle des grandes occasions, qu'on conserve avec plus de soin, mais qu'on aime à laisser voir; puis, peut-être quelques pièces d'argenterie que des parrains et marraines généreux ont offerts aux enfants le jour même du baptême de leurs filleuls ou filleules. Derrière les vitres de cette armoire on remarque aussi, exposés en guise de chinoiserie, quelques petits objets de luxe tels que, une statuette en plâtre du premier Napoléon debout sur son inexorable rocher de Sainte-Hélène, tenant une lunette de longue-vue de la main droite et cachant la gauche entre le troisième et le quatrième bouton de son habit; en un mot, un Napoléon à la pose traditionnelle et auquel sert de pendant un perroquet aux vives couleurs et fait de même matière. Enfin, quelques chaises dont le fond est de bois ou de paille, une table sur laquelle se prélassent l'important et l'inamovible *terru*², complètent l'ameublement rustique.

Consacrons quelques mots bien sentis à l'âme de la cuisine, à cet objet invisible pour les visiteurs et dont la place dépend, ou de l'importance de la valeur intrinsèque de son contenu, ou du pur caprice de la ménagère. Chacun devine ici la *toupine du beurre fondu*, ce Protée insaisissable dont l'absence laisse sans âme tant de cuisines appartenant à des êtres dotés d'âmes élevées, et dont la présence et les flancs rebondis égaient celles de tant d'individus au cœur sec comme un très-ancien palimpseste. Qui ne connaît la douloureuse et pittoresque expression du pauvre, disant que, pour mettre du beurre à sa soupe, il le puise dans la *toupine* avec une aiguille à tricoter rougie au feu!

Puisque, malgré le désir que nous en avons, nous ne pouvons rien changer à cet état de choses, arrivons bien vite, pour nous distraire de ces regrets impuissants, au *coin du feu*, où se réchauffent le corps et le cœur, au *coin du feu* où, sous l'action d'une douce chaleur, les cœurs se dilatent et s'épanchent, où les

¹ La *grolette* est un instrument culinaire des plus importants. Il est fait de terre de Porrentruy et sert à la cuisson des mets dont la délicatesse et le prix ont réduit la quantité.

² Le *terru* est un pot d'étain ou de grès qui se remplit de piquette plusieurs fois par jour et qui est la source commune où chacun va se désaltérer sans qu'il soit jamais question d'un droit de préséance.

conseils se demandent et se reçoivent, où les marchés se concluent, où s'échangent les doux aveux, où se déroule la chronique du jour, surtout si une voisine très-causeuse, venue pour empletter une demi-douzaine d'œufs, consent à accepter un siège, car elle y restera une heure et plus. C'est au *coin du feu* que se racontent les accidents dont les journaux ont apporté la nouvelle; on s'y entretient du sermon du dernier dimanche, on y jase même politique; on y fait des contes de revenants pendant lesquels les regards des enfants qui se blottissent contre leur mère expriment tour à tour la joie, la surprise et l'effroi. Souvent aussi le plus lettré fait à la société attentive la lecture des *petites lettres*¹ de la *Gazette* arrivée le matin.

O! coin du foyer paternel! De combien de joies et de douleurs n'es-tu pas l'écho! Combien de souvenirs gais et tristes n'apportes-tu pas à l'homme au déclin d'une vie pendant laquelle il a vu tant de vides se faire autour de lui, et surtout ce vide que rien ne viendra combler jamais, ce vide que fait en nous quittant ce génie tutélaire de la famille que rien ne peut remplacer, ce génie auquel les payens seuls pouvaient substituer leurs inutiles dieux lares. Ce génie, c'est la MÈRE! qui, quel que soit son âge, et celui de ses enfants, n'est jamais vieille pour ceux-ci. Que ceux qui ne l'ont pas perdue en bénissent Dieu et se souviennent de cette belle pensée de M. Petit-Senn, qu'il a eu le tort grave de confondre avec d'autres sous le titre de *Boutades*: « La mort d'une tendre mère est le premier chagrin qu'on pleure sans elle. » Qu'ils se souviennent que les bons passent, que les meilleurs passent et que les mères elles-mêmes meurent.

(La suite prochainement.)

M. Frédéric de Gingins.

Les sciences historiques viennent de faire une grande perte dans la personne de M. le baron Frédéric de Gingins-Lasarraz. Nous laissons à d'autres mieux qualifiés l'agréable tâche de faire la biographie de cet homme distingué. Nous nous contenterons d'indiquer aux abonnés du *Conteur* les titres de quelques-uns des nombreux ouvrages de ce savant; à leur lecture, ils pourront se convaincre que M. de Gingins se plaisait surtout à résoudre les problèmes historiques les plus difficiles; peu d'écrivains ont aussi bien que lui connu le moyen-âge.

Certaines branches des sciences naturelles lui étaient aussi familières; son histoire naturelle des Lavandes, ainsi que son mémoire sur la famille des Violacées, lui assignent un rang distingué parmi les botanistes de ce siècle.

Dans le nombre de ses ouvrages historiques disséminés dans les recueils de plusieurs sociétés savantes de l'Europe, et dont nous voudrions voir une édition complète faite par ses héritiers, nous citerons les suivants:

¹ Les petites lettres sont le feuilleton d'un journal.

4° Essai sur l'établissement des Burgunds dans la Gaule.

2° Essai sur la division et l'administration du Lyonnais au x^e siècle.

3° Développement de l'indépendance du Haut-Valais et conquête du Bas-Valais.

4° Documents pour servir à l'histoire des comtes de Biandrate.

5° Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen-âge.

L'art de la danse faisant partie de la gymnastique, qui prétend au titre de science, il n'est pas étonnant que nos jeunes licenciés en gymnastique se soient réunis, pour une séance extraordinaire, aux demoiselles de Lausanne qui cultivent les élégants exercices de la svelte Terpsichore. Ceux qui prétendent que le plaisir a été leur principal motif n'ont peut-être pas tort, car en définitive cette séance, qui a eu lieu au Casino, samedi dernier, a été simplement un bal. Et vraiment ce bal a été charmant de tout point. Les toilettes des dames se distinguaient par leur fraîcheur et un goût exquis. Malgré l'absence des pierreries, des diamants, notre avis est que cette ravissante soirée ne le cède en rien aux splendides réunions où abonde l'éclat de ces ornements financiers. La Société, qui n'est pas fort nombreuse, pouvait jouir d'un agrément qui a bien son prix, l'espace. Dans la grande salle du Casino, cette centaine de danseurs exécutait ses figures fort à l'aise. Cela contribuait à la beauté du spectacle que nous avons pu contempler un instant en qualité de *papa*.

(Communiqué.)

Transplantation des arbres.

On parvient maintenant à transporter d'un endroit dans un autre de véritables géants du règne végétal. Un riche banquier de Paris a voulu conserver dans son jardin, bouleversé à la suite de constructions nouvelles, les ombrages séculaires qui en faisaient l'ornement. Il a fait transplanter des marronniers dont le tronc mesurait plus de 5 pieds de diamètre; un catalpa, âgé de plus d'un siècle et demi et dont le tronc avait un diamètre de 17 à 20 pouces. Enfin trois arbres d'une grosseur déjà fort respectable situés à un mètre de distance l'un de l'autre et ne pouvant par conséquent être déplantés séparément, ont été enlevés ensemble avec leur motte de terre commune qui mesurait une longueur de dix-huit pieds. Ces opérations ont été faites avec beaucoup d'intelligence et de succès par M. Alexandre, jardinier attaché aux cultures de la ville de Paris. Les arbres dont les racines ont été enlevées en entier et préservées de tout dégât, au moyen d'un enduit de terre et d'eau, ont parfaitement repris, et leur aspect n'accuse aucun désordre dans leur végétation.

Les cafés à Lausanne.

« Ils se touchent tous, » disent ces pauvres femmes. Elles ont raison; vous ne pouvez faire dix pas dans la rue sans lire à droite et à gauche : *Café*. — *Café billard*. — *Vin, bière, liqueurs*, etc., etc. Les propriétaires des cafés de première classe ont compris les justes récriminations que devait soulever chez le sexe féminin le développement toujours croissant de ce genre d'industrie dont, jusqu'à présent, les plaisirs n'étaient offerts qu'à une partie de l'humanité seulement. Ils ont dit: embellissons nos salles, n'épargnons ni glaces, ni marbres, ni banquettes de maroquin; ouvrons un jardin, qu'une agréable musique s'y fasse entendre et la compagne de l'homme pourra être admise chez nous sans que la critique ait un mot à dire. Ils ont réussi, car maintenant si vous dites à votre femme: « Je dois m'absenter un instant, quelqu'un m'attend au Casino, » elle vous répond gracieusement: « Un moment, mon ami, je passe mon chapeau et je te suis; j'aime tant la musique! » — Pauvres maris, voilà où vous conduit le progrès!

L.M.

L'absence d'un théâtre à Lausanne ne veut pas dire que la population de cette ville ne sente nullement le besoin des distractions agréables qu'il pourrait nous procurer; car la *Société artistique et littéraire*, qui n'avait donné aucun signe de vie depuis plusieurs années, est sur le point de se reconstituer vu l'accueil général et encourageant qui vient d'être fait aux soirées organisées par les soins de quelques-uns de ses anciens membres, notamment M. B.

D'un autre côté, M. H. Gerber nous donne de temps en temps, trop rarement peut-être, de charmantes créations musicales et artistiques qui sont de plus en plus goûtées. M. Gerber a la main heureuse; il a le talent de savoir s'entourer de jeunes gens intelligents, et celui plus précieux encore, de développer leurs goûts artistiques avec beaucoup de succès. *La Rose de Saint-Flour*, cette opérette tant applaudie dans les soirées de mardi et dimanche, était le début de deux jeunes amateurs.

L. M.

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CANTON DE VAUD

L'Assemblée générale est convoquée pour lundi 9 mars prochain
au local ordinaire de ses séances.

ORDRE DU JOUR:

Révision des statuts.
Question du local.
Présentation de nouveaux membres.
Propositions individuelles.

Le Comité.